

maternelle, sinon de leur foi. Quant à celles qui restent, si leurs frères ont besoin de l'anglais pour les situations commerciales, l'importance de cette langue pour elles, dans les campagnes surtout, est pour le moins problématique. Et pourtant, on s'applique à l'apprendre, afin d'augmenter ses connaissances, et par là on l'emporte notablement sur les élèves d'autres nationalités.

Qu'on nous cite, en effet, les pays où le programme des études primaires comprend celle d'une langue étrangère. Serait-ce l'Angleterre ou la France, les Etats-Unis ou les autres provinces du Dominion, où l'étude d'une langue étrangère, comme le français, l'anglais ou l'allemand, n'oblige que les aspirants à l'enseignement secondaire spécial ? Les Allemands et les Polonais des Etats-Unis qui, dans leurs écoles libres, font enseigner l'anglais à leurs enfants, le feraient-ils s'ils n'étaient eux-mêmes noyés dans l'élément celtique où anglo-saxon, ou si leur langue nationale était la langue presque générale du pays ou de l'Etat qu'ils habitent ? Assurément non. Il n'y a guère que dans la province de Québec que s'accomplisse pareil tour de force, qui est tout à la louange de nos compatriotes et de notre programme d'instruction (1).

Aux études de nos convents ne manque pas non plus la sanction officielle. Et là encore, on constate avec bonheur que le résultat *immédiat* en est bien satisfaisant.

S'il y a eu des insuccès assez nombreux durant les deux premières années qui suivirent la création du Bureau central des examinateurs—insuccès dus autant à l'incertitude de la nature et de la somme des connaissances requises qu'au relèvement du niveau du programme et à un accroissement de sévérité dans la corrections des épreuves—on s'est bientôt remis de cette trop grande disproportion entre le nombre des aspirants et celui des diplômés. Aujourd'hui, il y a progrès notable. L'an dernier, sur environ quinze cents aspirants, près de treize cents ont réussi.

Au reste, le brevet n'est, pas plus que le baccalauréat, quelque désirable que soit l'un et l'autre, un certificat indispensable d'excellence et de supériorité. C'est ce que comprennent les élèves qui, munies de leur diplôme d'école modèle, reviennent au couvent, pour conquérir un diplôme de graduée après avoir terminé le cours supérieur.

"Toutes ces études, objectera-t-on peut-être, sont bien propres à orner l'intelligence et à former le cœur. Mais les choses vraiment pratiques, quelle part leur faites-vous dans votre cours d'études ? Combien d'heures prélevez-vous pour l'enseignement de l'économie domestique, des travaux d'aiguille, de l'art culinaire, tout en réservant un temps raisonnable à la récréation et au sommeil ?"

"Et puis, pour compliquer le problème, rappelons-nous que les filles des campagnes ne fréquentent le couvent que durant trois ou quatre ans au plus, et cela, à deux époques distinctes. Elles y viennent d'abord à dix ans pour étudier le catéchisme et faire la première communion ; puis à quinze ans, elles y reviennent se préparer, selon leur âge ou leur talent, les unes au brevet d'école élémentaire, les autres, à celui d'école modèle. C'est durant

(1) Nous croyons que, en Hollande, depuis le passage sur le trône du roi Louis Bonaparte, le français fait partie du cours de l'enseignement primaire.